



Préparation des installations de santé en vue d'une chaleur accablante

Recommandations pour les gestionnaires de résidences pour personnes âgées et d'installations de soins de santé

Le nombre de vagues de chaleur et de périodes de chaleur accablante augmente. La chaleur accablante est un risque pour la santé. Les personnes vivant dans des immeubles sans air climatisé ou dans des immeubles en panne d'électricité sont plus vulnérables. Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour une gestion efficace des installations en santé afin de protéger le personnel et les patients.

Mesures de refroidissement destinées aux immeubles existants

Mesures clés

- **Surveiller la chaleur intérieure** : Suivre les exigences régionales (thermomètres, thermo hygromètres, indice WBGT).
- **Bloquer les rayons directs** : Se servir d'auvents de fenêtres, de volets, de rideaux et de stores thermiques et de parasols.
- **Augmenter la circulation de l'air** : Favoriser le croisement des brises (les ventilateurs électriques et l'ouverture des fenêtres).
- **Déshumidificateurs** : Efficaces dans des endroits très humides, mais créent de la chaleur.
- **Ventilateurs électriques** : Efficaces dans la chaleur sèche, mais l'efficacité diminue lorsqu'il y a beaucoup d'humidité.
- **Climatiseur** : Efficace en cas de chaleur accablante.

Considérations pour la gestion du personnel et les fournitures

Mesures clés

Éducation et protection du personnel

- Éduquer le personnel (ou mettre à jour ses connaissances) annuellement sur les signes et les symptômes des maladies provoquées par la chaleur comme la déshydratation, les crampes de chaleur, l'épuisement dû à la chaleur et les coups de chaleur (classique et à l'effort).
- Veiller à ce que le personnel soit formé et suive les procédures de premiers soins adéquatement. (*Se référer à la Fiche de renseignements sur les soins actifs.*)
- Éduquer et perfectionner votre personnel sur les plans d'urgence en matière de chaleur.
- Suivre votre procédure relative à la capacité d'intensification et d'urgence pour assurer une capacité suffisante (personnel et fournitures) et veiller à ce que le personnel travaille selon les lignes directrices des TLV[®] du ACGIH[®] concernant les cycles de travail-repos dans la chaleur tel que décrit dans votre région et à l'aide des options de rafraîchissement personnelles.

Entretien des installations

- Suivre les exigences actuelles de votre région afin de conserver les installations au frais et confortables.
- Évacuer le(s) pièce(s) si la température devient extrêmement chaude (déterminer au cas par cas).

Soins du patient ou du résident

- Veiller à ce que les fournitures de rafraîchissement soient disponibles pour vos patients et les résidents (p. ex. chemises de refroidissement, bains d'eau glacée) et du soutien adéquat pour éviter les dommages.
- Fournir des options ou des endroits de rafraîchissement, disponibles pendant plusieurs heures chaque jour (des pièces fraîches désignées, des douches froides, des ventilateurs, des endroits pour se tremper les mains, les avant-bras ou s'éponger avec de l'eau froide).
- Garder les médicaments au frais (pour le stockage, la température ambiante typique est inférieure à 26 °C).
- Veiller à ce que les repas à haute teneur en eau soient préparés et que les aliments gâtés soient jetés.

Préparation des installations de santé en vue d'une chaleur accablante

Recommandations pour les gestionnaires de résidences pour personnes âgées et d'installations de soins de santé

Considérations pour la gestion des soins en cas de chaleur accablante

Mesures clés

- Examiner la gestion clinique des patients et des résidents les plus vulnérables en raison de leur mobilité réduite, de maladies chroniques (pulmonaires, cardiovasculaires ou rénales) ou de la prise de certains médicaments, de l'isolement social, d'un logement inadéquat ou de facteurs environnementaux (îlot de chaleur urbain, pollution de l'air). *(Se référer à la Fiche de renseignements de Santé Canada sur les soins actifs.)*
- Augmenter la fréquence de l'observation des patients, en particulier de ceux les plus à risque.
- Conseiller le personnel de surveiller étroitement les indicateurs précoces de maladies liées à la chaleur et débiter un traitement approprié (prendre la température du patient et de la pièce, surveiller la prise et les pertes de liquide, la fréquence cardiaque et la tension artérielle).
- Tenir compte des températures intérieure et extérieure lorsque vous planifiez des activités de groupe.

Liste de vérification du plan d'urgence des installations

Mesures clés pour se préparer en vue d'une chaleur accablante

- Avoir un plan intégré en vue des périodes de chaleur accablante
- Si aucun plan n'existe, produire un plan sur la façon dont la chaleur accablante sera gérée, et l'intégrer dans le plan d'urgence existant de l'installation
- Offrir de la formation au personnel sur les mesures d'urgence en cas de chaleur accablante
- Examiner régulièrement les lignes directrices sur la prévention et celles en cas d'urgence avec le personnel – cela augmente leur efficacité

Éléments clés à intégrer dans un plan d'urgence en cas de chaleur accablante

- Procédure administrative pour répondre aux besoins en dotation de personnel en cas d'intensification ou d'urgence
- Planifier une formation destinée au personnel sur l'information en matière de risques de la chaleur pour la santé
- Les étapes à suivre pour garder les adultes plus âgés et les malades chroniques au frais et à l'aise
- Options de rafraîchissement en cas d'urgence (pièces à air climatisé, ventilateurs, bains et douches à eau glacée)
- Déterminer le besoin en matière de génératrices auxiliaires, pendant les baisses de tension ou les pannes d'électricité possibles
- Planifier la gestion de l'épuisement dû à la chaleur des employés (p. ex. air climatisé dans la salle du personnel, uniformes légers et faits de tissus qui permettent la circulation de l'air)

Planifier les nouvelles installations et les rénovations

Mesures clés concernant le renforcement des capacités

- Comprendre la façon dont les locaux existants touchent la santé humaine.
- Coordination avec les professionnels de la santé publique et les urbanistes pour :
 - Discuter de l'information concernant les effets des locaux existants sur la santé.
 - Élaborer un plan visant à réduire les contributions de l'empreinte carbone (p. ex. utiliser l'espace vert stratégiquement pour fournir de l'ombre) et des îlots de chaleur urbains (p. ex. examiner d'autres possibilités de surfaces de stationnement et de toitures) de votre installation.

Pour des renseignements supplémentaires, référez-vous au document de Santé Canada intitulé *Lignes directrices à l'intention des travailleurs de la santé pendant les périodes de chaleur accablante* : *Un guide technique*

Pour de plus amples informations, faites parvenir un courriel à l'adresse : Climatinfo@hc-sc.gc.ca

Pour obtenir de plus amples informations dans votre région :